

Quatre « Non » de la part du Centre Jura

Réunis en congrès mardi soir à Glovelier, les membres du Centre Jura ont défini leurs recommandations de vote pour les prochaines votations fédérales du 8 mars 2026, qui comportent quatre objets soumis au peuple suisse : l'initiative populaire « Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté) » et le contre-projet connexe, l'initiative « 200 francs, ça suffit ! », l'initiative pour un fonds climat, ainsi que la loi fédérale sur l'imposition individuelle.

Après un débat approfondi, les membres du parti ont voté et adopté les positions suivantes :

- **NON** à l'initiative populaire « L'argent liquide, c'est la liberté » – Le Centre Jura estime que l'initiative est inutile et qu'elle pourrait créer des incertitudes juridiques et économiques sans apporter de bénéfice clair. De plus, l'approvisionnement est aujourd'hui garanti par la loi. Le Centre Jura soutient néanmoins le contre-projet direct, qui inscrit les garanties existantes dans la Constitution, renforce la base légale et assure un approvisionnement sécurisé en espèces.

- NON à l'initiative populaire « 200 francs, ça suffit ! » – Le parti juge cette initiative contre-productive et estime qu'un plafonnement arbitraire de la redevance peut nuire à la qualité et à l'unité du paysage médiatique suisse. La garantie d'un service médiatique de qualité particulièrement dans les régions décentralisées est cruciale.

- NON à l'initiative pour un fonds climat – bien que Le Centre Jura reconnaisse l'importance de la transition écologique, il considère que cette initiative manque de garanties en matière d'efficacité et de responsabilité budgétaire, et préfère des solutions plus pragmatiques élaborées dans le cadre législatif existant. Le Centre Jura souhaite éviter une augmentation massive des taxes pour financer ce fonds.

- NON à la loi fédérale sur l'imposition individuelle – les membres rejettent cet objet qui toucherait surtout les ménages de la classe moyenne, sans améliorer l'équité, ni la simplicité du système fiscal. Le Centre Jura défend une politique fiscale équilibrée, favorable aux familles et respectueuse des différentes formes de vie. Le Centre est favorable à un modèle plus simple et plus équitable, basé sur un calcul alternatif permettant aux couples de choisir le mode d'imposition le plus avantageux, garantissant l'égalité entre les formes de vie tout en préservant la liberté de choix, sans créer le monstre administratif qu'induirait l'imposition individuelle. Enfin, une rétrospective des élections cantonales 2025 a été présentée, qui mettent en lumière des résultats très positifs fruit d'un travail d'équipe solide et d'une mobilisation locale forte. De plus, une proposition de formation pour

les élues et élus a également été mise en avant, afin de renforcer leurs compétences et d'accompagner au mieux leur engagement au service des citoyens.

Le Centre Jura